

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°115

Août 2010



RESSOURCES HUMAINES

Depuis le 1^{er} août 2010, la CSSF a recruté 3 nouveaux agents. Ces agents ont été affectés aux services suivants :

Surveillance des Marchés d'actifs financiers

Max RATHS

Surveillance des FOP, SICAR, Titrisation

Laurent NEYEN

Surveillance des Entreprises d'investissement

Filipa MENDES LOPES

Au 6 août 2010, la CSSF compte 344 agents, dont 184 hommes et 160 femmes.

REGLEMENTATION NATIONALE

Circulaire CSSF 10/479

Par la publication de la circulaire 10/479 concernant la mobilité bancaire (« bank accounts switching ») la CSSF souhaite attirer l'attention des banques sur les principes communs en matière de changement de compte bancaire établis par le European Banking Industry Committee (EBIC) à la demande de la Commission européenne. Les principes sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2009. Ils s'appliquent dans l'hypothèse où un client souhaite clôturer un compte courant auprès d'une banque luxembourgeoise (banque de départ) pour en ouvrir un nouveau auprès d'une autre banque luxembourgeoise (banque d'accueil). La CSSF participera à l'évaluation de la mise en application de ces principes, laquelle est prévue pour le mois de novembre 2010.

REGLEMENTATION INTERNATIONALE

Publication d'un document de consultation concernant le développement d'un réseau européen des mécanismes de stockage officiellement désignés aux niveaux nationaux

Le Comité européen des régulateurs des marchés des valeurs mobilières (CESR) a publié en date du 2 août 2010 un document de consultation concernant le développement d'un réseau européen des mécanismes de stockage officiellement désignés aux niveaux nationaux (ci-après « OAM ») tels que prévus par l'article 21 de la directive 2004/109/CE du 15 décembre 2004 sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Ledit document présente et analyse les différentes possibilités pour un réseau européen d'OAM plus développé afin d'améliorer l'accès à l'information financière publiée par les sociétés cotées.

Les réponses à ce document doivent être déposées en ligne *via* le site internet de CESR (www.cesr.eu) sous la rubrique *Consultation* jusqu'au 24 septembre 2010. Une copie du document de consultation peut être téléchargée sur le site internet de CESR ainsi que sur le site internet de la CSSF (www.cssf.lu) ⇒ Emetteurs / Prospectus ⇒ Obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières ⇒ [Documentation](#)).

COMMUNIQUE DE PRESSE

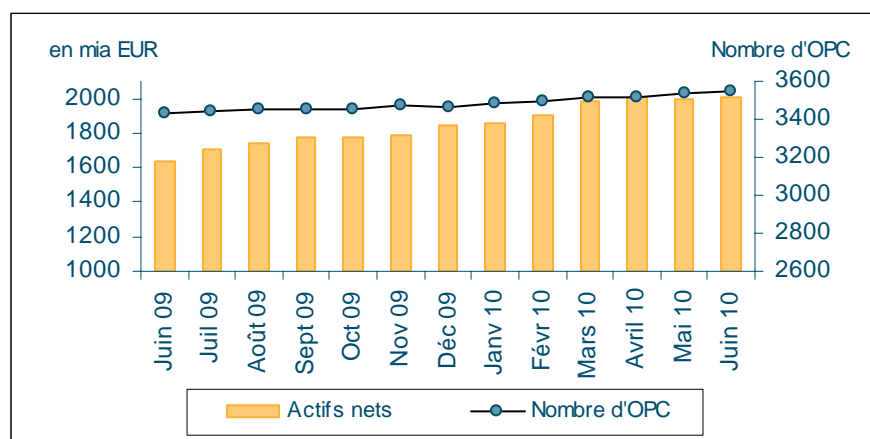
■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE JUIN 2010

Communiqué de presse 10/15 du 6 août 2010

I. Situation globale

Au 30 juin 2010, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.010,637 milliards contre EUR 1.992,413 milliards au 31 mai 2010, soit une augmentation de 0,91% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 23,26%.

En somme, l'industrie des OPC luxembourgeois a enregistré au mois de juin une variation positive se chiffrant à EUR 18,224 milliards. Cette variation positive se répartit en EUR -0,560 milliards (-0,03%) à cause de l'impact négatif des marchés financiers et en EUR 18,784 milliards (+0,94%) provenant d'émissions nettes positives.



Le nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.550 par rapport à 3.542 le mois précédent. 2.182 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 11.260 compartiments. En y ajoutant les 1.368 entités à structure classique, un nombre total de 12.628 entités sont actives sur la place financière.

Concernant l'investissement net en capital et l'impact des marchés financiers sur les OPC luxembourgeois, on peut soulever les faits suivants pour le mois de juin.

En ce qui concerne les catégories d'OPC à actions la plupart des OPC ont enregistré des performances de marché négatives au mois de juin, à l'exception de certaines catégories d'OPC opérant sur les marchés asiatiques et de l'Amérique latine. Des inquiétudes quant à la reprise de l'économie mondiale et de la dette souveraine de certains pays constituent les principaux facteurs explicatifs de cette tendance. Malgré cette évolution, les catégories d'OPC à actions ont pu enregistrer en somme des émissions nettes positives au mois de juin.

Evolution des OPC à actions au mois de juin 2010*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	-1,60%	1,14%
Actions européennes	-0,45%	0,70%
Actions américaines	-4,83%	-0,08%
Actions japonaises	-2,16%	-0,92%
Actions Europe de l'Est	-2,44%	0,77%
Actions Asie	1,69%	1,13%
Actions Amérique latine	0,33%	0,87%
Actions autres	0,18%	0,94%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

En ce qui concerne les catégories d'OPC à obligations libellées en EUR, il est à noter que les problèmes budgétaires de quelques pays de la zone euro d'une part et l'augmentation de l'aversion au risque des investisseurs d'autre part, ont contribué à creuser les écarts de rendement dans la zone euro entre pays à notation élevée et pays à notation plus faible. Sur le marché des obligations privées européennes, les primes de risque ont fléchi légèrement.

En somme on peut noter que les OPC à obligations libellées en EUR ont enregistré au mois de juin un désinvestissement net en capital et ont subi un impact négatif des marchés financiers.

Pour les catégories d'OPC à obligations libellées en USD, il est à noter que des données macroéconomiques contrastées quant à l'évolution de l'économie américaine ont accentué la tendance des investisseurs à se replier vers des obligations d'Etat.

En somme les OPC à obligations libellées en USD ont su enregistrer au mois de juin des émissions nettes positives et des gains de cours.

Sur le marché des devises, on a pu observer au mois de juin une stabilisation du cours de l'EUR par rapport à l'USD. On peut également constater pour le mois de juin une forte appréciation d'environ 7% du CHF par rapport à l'EUR.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de juin 2010*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,01%	-2,63%
Marché monétaire en USD	0,34%	5,54%
Marché monétaire marché global	1,36%	-2,14%
Obligations libellées en EUR	-0,30%	-0,70%
Obligations libellées en USD	1,67%	1,15%
Obligations marché global	0,63%	1,68%
Obligations High Yield	0,66%	3,70%
Autres	1,31%	-0,02%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à revenu diversifié et des fonds de fonds au mois de juin est illustrée dans le tableau suivant:

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de juin 2010*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	-0,02%	2,07%
Fonds de Fonds	0,01%	-0,04%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

Commission de Surveillance du Secteur Financier

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2006	1 469	1 516,540 €	552	249,916 €	217	78,394 €	2 238	1 844,850 €
31/01/2007	1 482	1 558,650 €	556	256,698 €	222	80,462 €	2 260	1 895,810 €
28/02/2007	1 490	1 568,660 €	561	259,029 €	227	81,018 €	2 278	1 908,707 €
31/03/2007	1 457	1 580,732 €	563	265,013 €	228	81,615 €	2 248	1 927,360 €
30/04/2007	1 461	1 613,851 €	571	269,882 €	244	83,263 €	2 276	1 966,996 €
31/05/2007	1 469	1 660,616 €	578	277,244 €	255	86,802 €	2 302	2 024,662 €
30/06/2007	1 492	1 675,029 €	584	283,491 €	276	88,502 €	2 352	2 047,022 €
31/07/2007	1 519	1 676,027 €	586	285,907 €	302	91,043 €	2 407	2 052,977 €
31/08/2007	1 538	1 649,820 €	585	288,727 €	337	96,757 €	2 460	2 035,304 €
30/09/2007	1 547	1 668,478 €	588	289,818 €	366	100,848 €	2 501	2 059,144 €
31/10/2007	1 599	1 713,963 €	608	297,171 €	411	112,385 €	2 618	2 123,519 €
30/11/2007	1 639	1 652,126 €	618	294,554 €	504	117,117 €	2 761	2 063,797 €
31/12/2007	1 653	1 646,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,197 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3 220	1 896,357 €
31/08/2008	1 817	1 487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3 351	1 647,028 €
30/11/2008	1 840	1 206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3 364	1 604,237 €
31/12/2008	1 826	1 169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3 371	1 559,653 €
31/01/2009	1 837	1 183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3 398	1 571,534 €
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3 396	1 526,563 €
30/04/2009	1 847	1 213,147 €	697	240,906 €	871	138,879 €	3 415	1 592,932 €
31/05/2009	1 849	1 243,508 €	693	235,626 €	883	140,135 €	3 425	1 619,269 €
30/06/2009	1 846	1 255,762 €	691	232,770 €	898	142,724 €	3 435	1 631,256 €
31/07/2009	1 848	1 327,841 €	684	234,610 €	906	143,579 €	3 438	1 706,030 €
31/08/2009	1 851	1 360,316 €	678	232,282 €	920	146,819 €	3 449	1 739,417 €
30/09/2009	1 849	1 394,016 €	670	229,669 €	938	150,149 €	3 457	1 773,834 €
31/10/2009	1 844	1 399,816 €	664	227,254 €	946	150,458 €	3 454	1 777,528 €
30/11/2009	1 858	1 415,274 €	651	221,603 €	964	152,033 €	3 473	1 788,910 €
31/12/2009	1 843	1 465,743 €	649	221,203 €	971	154,047 €	3 463	1 840,993 €
31/01/2010	1 842	1 477,013 €	649	220,250 €	989	163,425 €	3 480	1 860,688 €
28/02/2010	1 843	1 511,384 €	646	221,532 €	1 009	165,018 €	3 498	1 897,934 €
31/03/2010	1 847	1 584,238 €	643	226,268 €	1 026	170,032 €	3 516	1 980,538 €
30/04/2010	1 842	1 611,938 €	640	227,551 €	1 039	173,398 €	3 521	2 012,887 €
31/05/2010	1 846	1 589,202 €	637	225,773 €	1 059	177,438 €	3 542	1 992,413 €
30/06/2010	1 843	1 600,977 €	636	224,773 €	1 071	184,887 €	3 550	2 010,637 €

■ EXERCICE « EU-WIDE STRESS TESTING » DE 2010 COORDONNÉ PAR CEBS

Communiqué de presse 10/14 du 23 juillet 2010

L'objectif de l'exercice « EU-wide stress testing » de 2010 mené suivant le mandat du Conseil Européen des Ministres des Finances (ECOFIN) et coordonné par le Comité européen des contrôleurs bancaires (CEBS) en coopération avec la Banque Centrale Européenne (BCE), les autorités de surveillance nationales et la Commission Européenne, consiste à évaluer la résistance du secteur bancaire européen dans son ensemble et la capacité des banques à absorber des chocs hypothétiques supplémentaires en matière de risques de crédit et de marché, y compris les risques souverains.

L'exercice a été réalisé sur une base individuelle pour un échantillon de 91 banques européennes de 20 États membres de l'UE, couvrant au moins 50% du secteur bancaire en termes du total des actifs consolidés dans chacun des 27 États membres de l'UE, en utilisant un scénario macro-économique qui a été décidé de commun accord (scénario de référence et scénario défavorable) pour 2010 et 2011 et élaboré en étroite coopération avec la BCE et la Commission Européenne.

La participation de la CSSF à l'exercice du CEBS consistait à évaluer, sur base des dernières données prudentielles disponibles, les implications pour la solvabilité réglementaire de deux banques domestiques importantes, à savoir la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et la Banque Raiffeisen. Cette évaluation a été réalisée sur base des paramètres de risque définis conjointement par le CEBS et la BCE pour l'exercice en question.

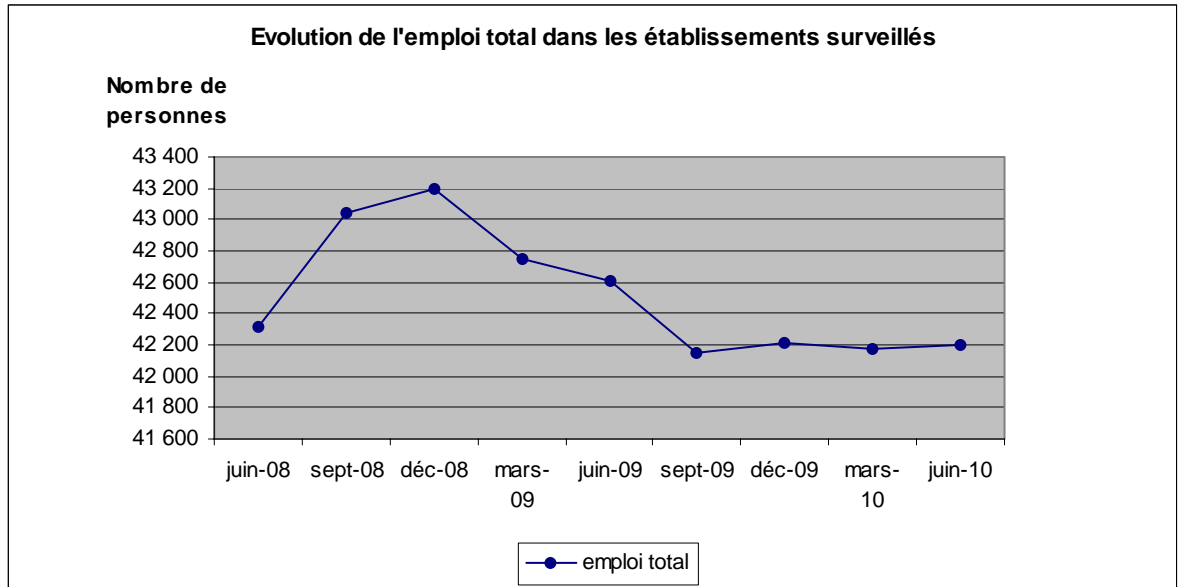
Suivant les résultats établis par la CSSF, les deux banques sont à même de résister aux chocs hypothétiques défavorables prévus dans l'exercice du CEBS comme en témoigne leur ratio Tier 1 estimé qui demeure largement supérieur à la valeur de référence de 6%. En conséquence, la CSSF a décidé qu'aucune mesure de suivi additionnelle ne s'imposait dans ce contexte. Les résultats détaillés pour les deux banques luxembourgeoises sont disponibles à la section "EU-wide Stress Testing Exercise" sur le site Internet de la CSSF www.cssf.lu.

Au 31 mars 2010, la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et la Banque Raiffeisen ont représenté 5% du total des bilans des banques établies au Luxembourg. D'autres banques luxembourgeoises importantes, représentant 66% de la somme des bilans des banques luxembourgeoises, ont participé à l'exercice du CEBS à travers leurs groupes respectifs, soumis au stress test sur base de leur situation consolidée. De plus amples informations concernant les résultats du stress test de ces groupes bancaires sont disponibles sur le site Internet du CEBS à l'adresse www.c-eps.org.

Les résultats de l'exercice « EU-wide stress testing » montrent que les groupes bancaires européens BNP Paribas, Dexia, ING, BPCE et Caixa Geral De Depósitos, qui font partie des 91 banques européennes incluses dans l'échantillon de l'exercice sur une base consolidée et qui détiennent des parts significatives du marché domestique du crédit et des dépôts à travers leurs entités luxembourgeoises, sont également à même de résister aux chocs hypothétiques défavorables prévus dans l'exercice du CEBS. Les entités luxembourgeoises de ces groupes bancaires sont BGL BNP Paribas, Dexia Banque Internationale à Luxembourg, ING LUXEMBOURG S.A., Banque BCP S.A. ainsi que Caixa Geral de Depósitos SA, Lisboa (Portugal), succursale de Luxembourg. Les actifs de ces institutions sont compris dans le total des actifs consolidés de leur maison mère.

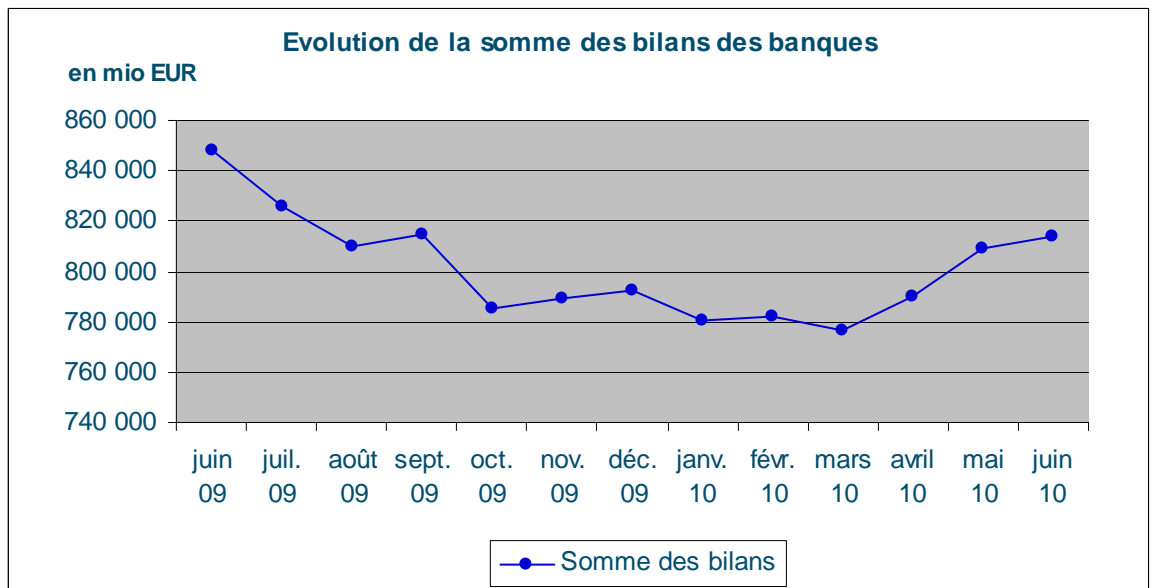
STATISTIQUES

■ EVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL DANS LES ETABLISSEMENTS SURVEILLES



■ BANQUES

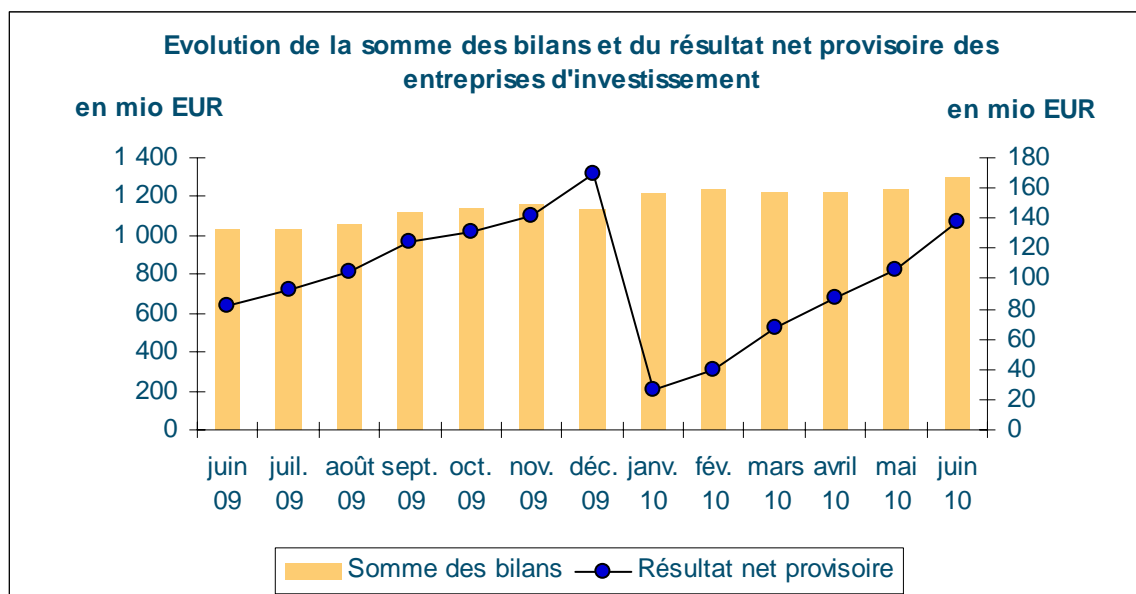
Somme des bilans des banques au 30 juin 2010 en hausse



La somme des bilans augmente de 0,59% sur un mois. En glissement annuel, la baisse atteint 4,03%.

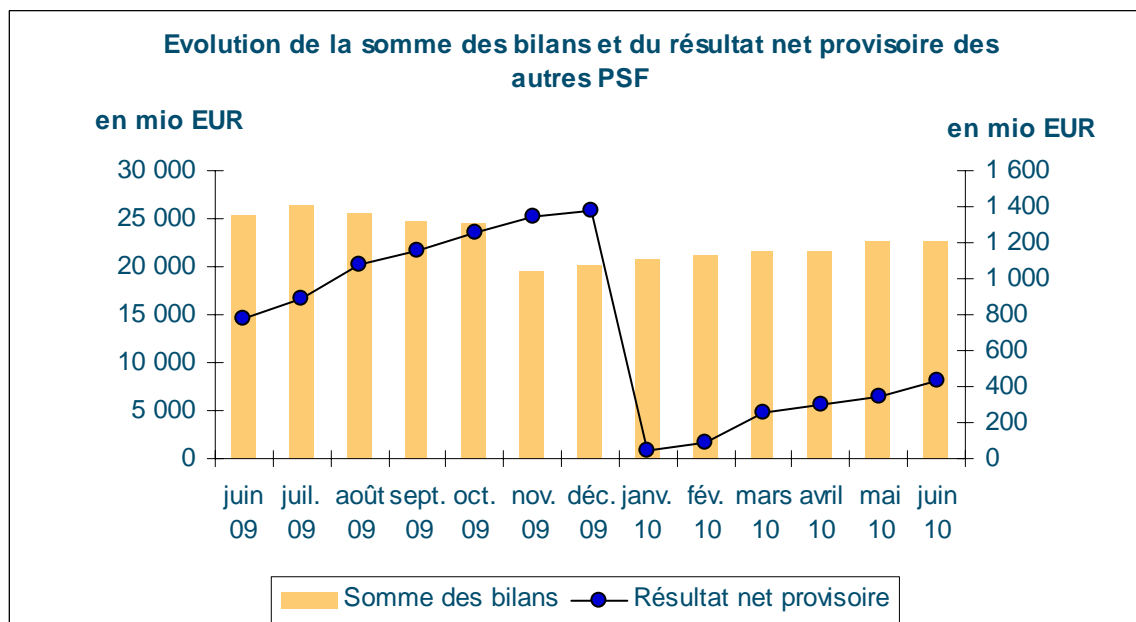
■ ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

Somme des bilans des entreprises d'investissement au 30 juin 2010 en hausse



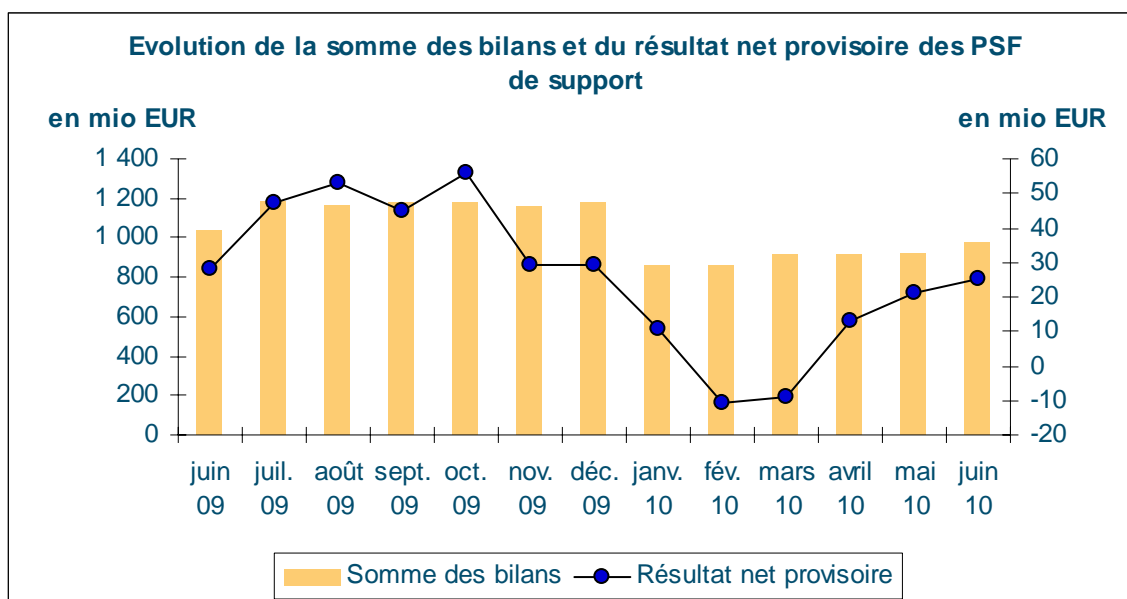
■ AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER

Somme des bilans des autres PSF au 30 juin 2010 en hausse



■ PSF DE SUPPORT

Somme des bilans des PSF de support au 30 juin 2010 en hausse



■ SOCIÉTÉS DE GESTION

Agrément de deux nouvelles sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La Commission de Surveillance du Secteur Financier informe que deux nouvelles sociétés de gestion ont été inscrites sur le tableau officiel des sociétés de gestion régies par le chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Il s'agit en l'occurrence des entités suivantes :

- LOMBARD ODIER FUNDS (EUROPE) S.A.
- UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Les sociétés de gestion sous rubrique sont exclusivement actives dans le domaine de la gestion collective.

Suite au retrait de Cominvest Asset Management S.A., Fortis Investment Management Luxembourg S.A., HSH Invest S.A. et SGAM Luxembourg S.A., le nombre de sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et pouvant bénéficier depuis le 13 février 2004 du passeport européen par voie de libre établissement ou de libre prestation de services dans un Etat membre de l'Union européenne s'élève à 191 au 6 août 2010.

■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Au 3 août 2010, 15 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) sont inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Le nombre des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005 s'élève à 13 au 3 août 2010.

Depuis la publication de la dernière Newsletter, 4 SICAR ont été retirées de la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR).

Les SICAR suivantes ont été retirées de la liste officielle :

- **Retraits décidés par la CSSF :**

- SWISS INVESTMENT S.C.A. SICAR

Une décision portant retrait de SWISS INVESTMENT S.C.A. SICAR de la liste officielle des SICAR a été prise le 12 juillet 2010 en vertu des articles 13 (2) et 18 de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque et lui a été notifiée en date du 14 juillet 2010.

- BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR

Une décision portant retrait de BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR de la liste officielle des SICAR a été prise le 12 juillet 2010 en vertu des articles 13 (2) et 18 de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque et lui a été notifiée en date du 15 juillet 2010.

- PATENTPOOL IP S.A. SICAR

Une décision portant retrait de PATENTPOOL IP S.A. SICAR de la liste officielle des SICAR a été prise le 21 juillet 2010 en vertu des articles 13 (2) et 18 de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque et lui a été notifiée en date du 26 juillet 2010.

- **Retraits volontaires :**

- VALUE SECONDARY INVESTMENTS SICAR (S.C.A.)

- ATLAS PARTNERS I SICAR, SCA

Au 3 août 2010 le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 229 unités.

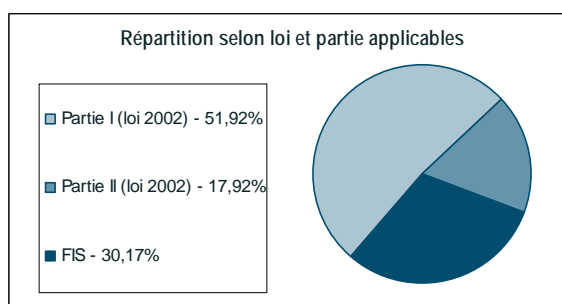
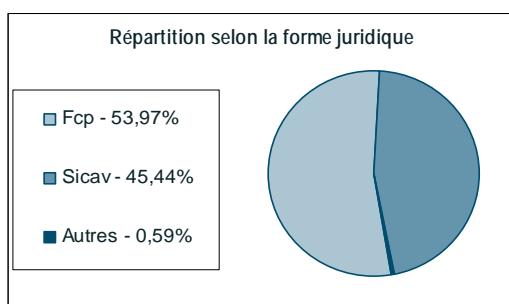
Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élève à 25 unités au 3 août 2010.

STATISTIQUES OPC

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif Situation au 30 juin 2010

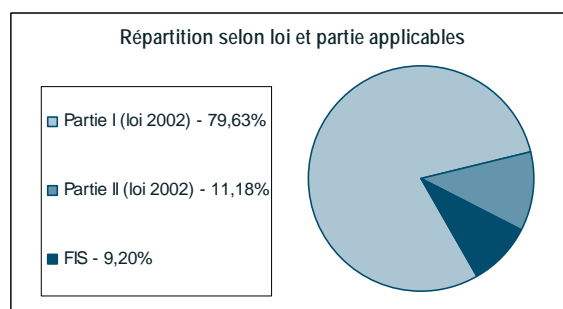
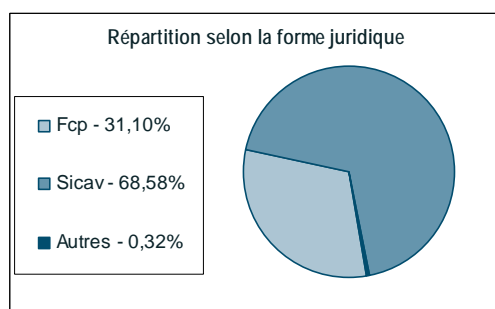
En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

■ NOMBRE D'OPC



Loi, partie \ forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	1 180	663	0	1 843
Partie II (loi 2002)	282	348	6	636
FIS	454	602	15	1 071
TOTAL	1 916	1 613	21	3 550

■ ACTIFS NETS DES OPC



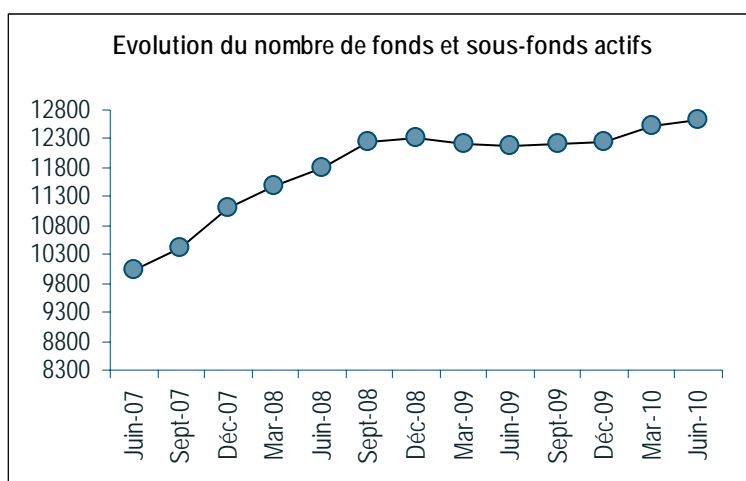
Loi, partie \ forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	461,467	1 139,510	0,000	1 600,977
Partie II (loi 2002)	82,814	141,019	0,940	224,773
FIS	81,039	98,441	5,407	184,887
TOTAL	625,320	1 378,970	6,347	2 010,637

STATISTIQUES OPC

■ ORIGINE DES PROMOTEURS DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Etats-Unis	432,348	21,5%
Allemagne	362,097	18,0%
Suisse	324,196	16,1%
Grande-Bretagne	258,848	12,9%
Italie	166,120	8,3%
Belgique	146,795	7,3%
France	131,328	6,5%
Pays-Bas	42,524	2,1%
Suède	33,490	1,7%
Luxembourg	30,021	1,5%
Autres	82,870	4,1%
TOTAL	2 010,637	100%

■ EVOLUTION DU NOMBRE D'UNITES



■ POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)
VM à revenu fixe (*)	887,684
VM à revenu variable (**)	583,905
VM diversifiées (***)	331,486
Fund of funds (****)	149,490
Liquidités	11,011
Immobilier	19,809
Futures, options, warrants	20,804
Divers (*****)	6,448
TOTAL	2 010,637

(*) dont 309,420 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

(**) dont 5,534 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,240 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(***) dont 2,037 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,367 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

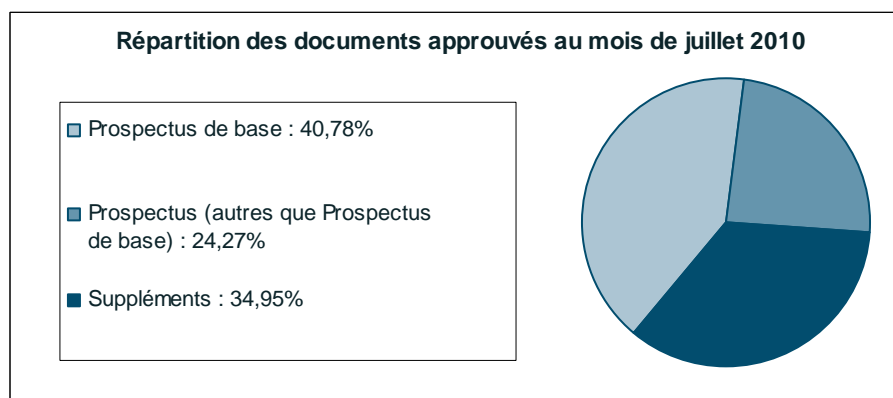
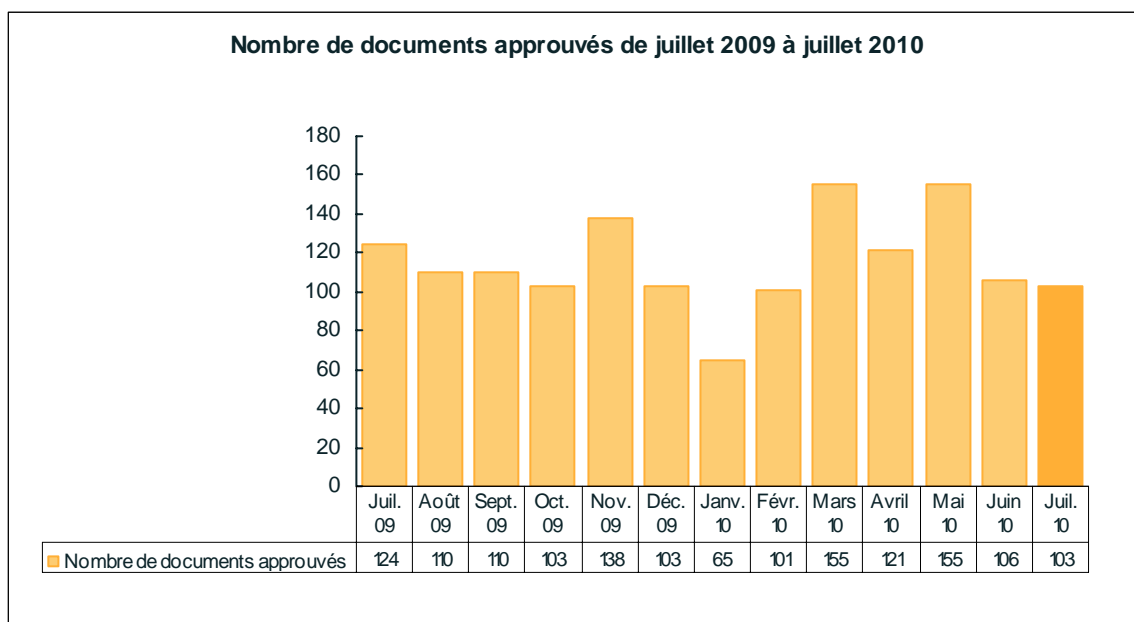
(****) dont 0,218 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,001 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(*****) dont 0,070 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. ACTIVITE D'APPROBATION

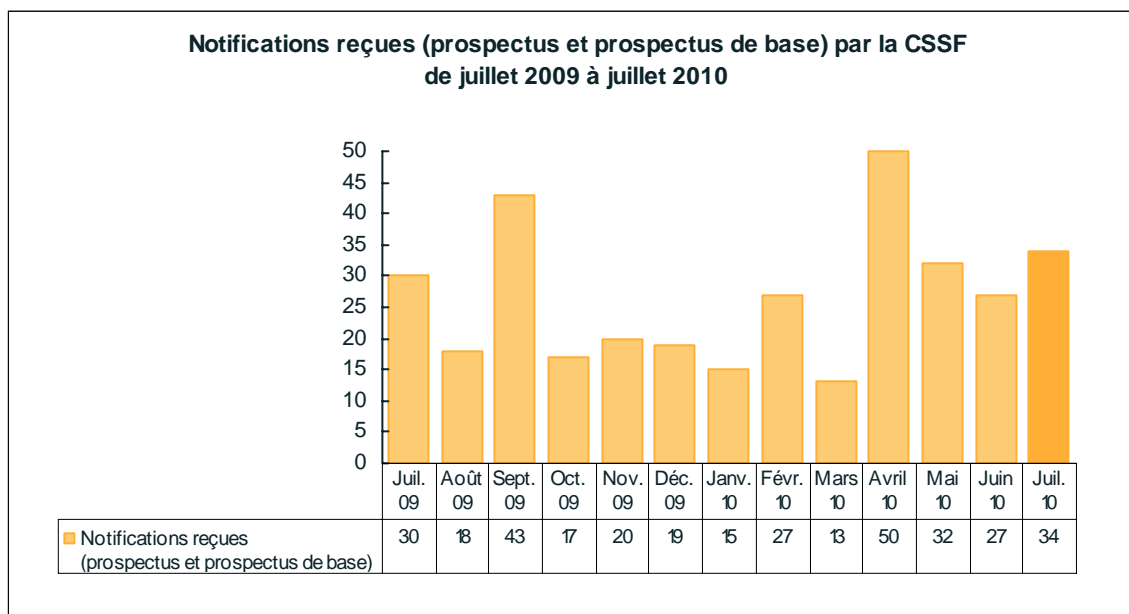
Pour le mois de juillet 2010, un total de 103 documents a été approuvé par la CSSF dont 25 prospectus, 42 prospectus de base et 36 suppléments.



2. ACTIVITE DE NOTIFICATION

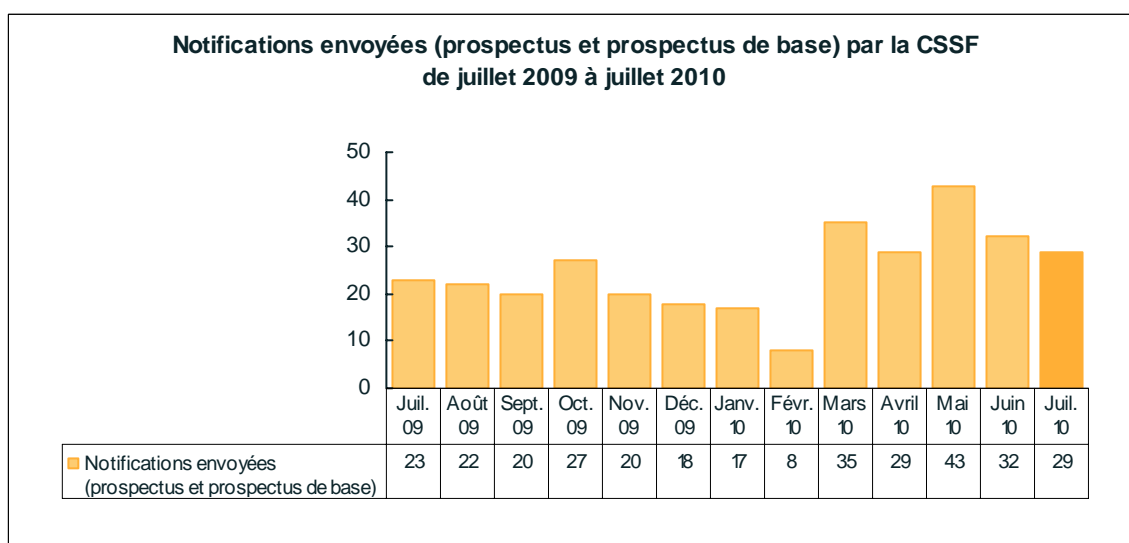
2.1. Notifications reçues par la CSSF

Pour le mois de juillet 2010, la CSSF a reçu 34 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base et 21 par rapport à des suppléments en provenance des autorités compétentes de plusieurs Etats membres de l'Union européenne.



2.2. Notifications envoyées par la CSSF

Pour le mois de juillet 2010, la CSSF a envoyé des notifications pour 29 prospectus et prospectus de base et pour 25 suppléments¹ approuvés par ses soins vers les autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne.



¹ Ce chiffre correspond au nombre de prospectus, prospectus de base et suppléments pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

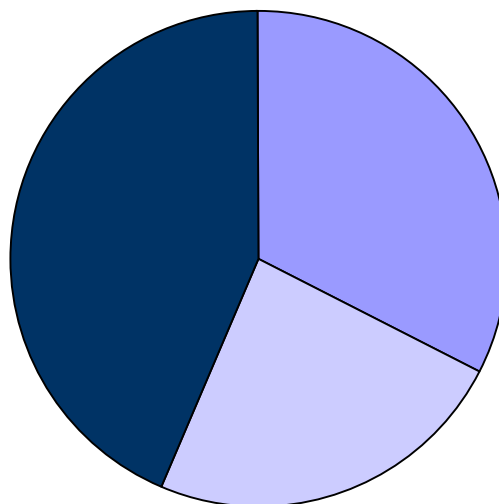
■ EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)

Au cours du mois de juillet 2010, 5 émetteurs ont désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, 7 émetteurs ont été retirés de la liste du fait qu'ils n'ont plus de valeurs mobilières admises à la négociation sur aucun marché réglementé situé ou opérant dans un pays de l'EEE.

Au 3 août 2010, 721 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.

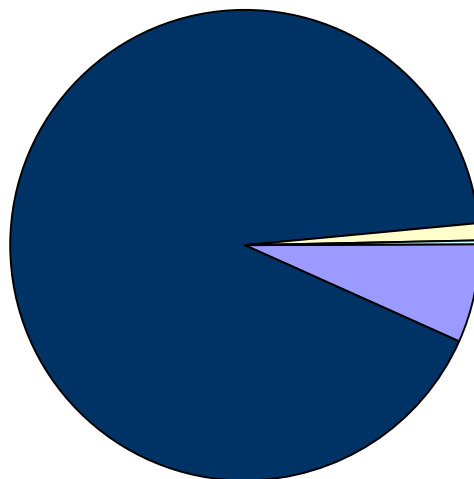
Répartition des émetteurs par pays

- Luxembourg : 32,45%
- Espace Economique Européen : 23,86%
- Pays Tiers : 43,69%



Répartition des émetteurs par type de valeur mobilière admise à la négociation

- Actions : 6,66%
- Titres de créance : 91,82%
- Certificats représentatifs : 1,25%
- Warrants : 0,28%



LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Nouvelle autorisation :

SIEMENS ENTERPRISE COMMUNICATIONS S.A.

20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

Statut : opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communications du secteur financier

Autorisation ministérielle du 15 juillet 2010

Elargissement de statut :

CREDIT AGRICOLE Luxembourg CONSEIL S.A., CAL CONSEIL

Statuts additionnels : agent teneur de registre, agent administratif du secteur financier et agent de communication à la clientèle

Autorisation ministérielle du 15 juillet 2010

Changement d'adresse :

IREIM SERVICES LUXEMBOURG PSF S.A R.L.

40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

NOTZ, STUCKI EUROPE S.A.

11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

VICTOR BUCK SERVICES S.A.

13-15, Parc d'Activités, L-8308 Capellen

WH SELFINVEST S.A.

291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

■ LISTE DES SOCIETES DE GESTION

Nouvelles autorisations :

LOMBARD ODIER FUNDS (EUROPE) S.A.

5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

UBS FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Changement d'adresse :

LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

41, Op Bierg, L-8217 Mamer

Changement de dénomination :

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG a changé sa dénomination en

BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG en abrégé **BNPP IP LUX**

■ LISTE DES SICAR

Retraits décidés par la CSSF :

BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR

Une décision portant retrait de BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR de la liste officielle des SICAR a été prise le 12 juillet 2010 en vertu des articles 13(2) et 18 de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque et lui a été notifiée en date du 15 juillet 2010.

PATENTPOOL IP S.A. SICAR

Une décision portant retrait de PATENTPOOL IP S.A. SICAR de la liste officielle des SICAR a été prise le 21 juillet 2010 en vertu des articles 13(2) et 18 de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque et lui a été notifiée en date du 26 juillet 2010.

SWISS INVESTMENT S.C.A. SICAR

Une décision portant retrait de SWISS INVESTMENT S.C.A. SICAR de la liste officielle des SICAR a été prise le 12 juillet 2010 en vertu des articles 13(2) et 18 de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque et lui a été notifiée en date du 14 juillet 2010.

Retraits volontaires :

VALUE SECONDARY INVESTMENTS SICAR (S.C.A.)

ATLAS PARTNERS I SICAR, SCA

■ LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE

Nouveaux émetteurs :

NOM

AES Corporation
CDP Financial Inc.
Consum.IT Securitisation S.R.L.
Danaher Luxembourg Finance S.A.
Macquarie Bank Limited
Northland Resources S.A.

PAYS DU SIEGE

Etats-Unis
Canada
Italie
Luxembourg
Australie
Luxembourg

Retraits :

NOM

ASIF I
Bottling Group LLC
Calhoun CBO, Limited
Claris Finance S.R.L.
Geldilux-TS-2005 S.A.
Gonzaga Finance S.R.L.
Marche Mutui 3 S.R.L.
Taiheiyo Cement Corporation

PAYS DU SIEGE

Îles Caïmans
États-Unis
Îles Caïmans
Italie
Luxembourg
Italie
Italie
Japon

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois pendant le mois de juin 2010

Durant le mois de référence, les vingt-six organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

- 1) **OPC partie I :**
 - ALANDBANKEN SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
 - ARN INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
 - AVIVA INVESTORS INVESTMENT SOLUTIONS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
 - GENERALI VERMÖGENSSTRATEGIE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
 - LIQUIDITY-PREMIUM-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
 - MAINTOWER SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
 - PENSPLAN SICAV LUX, 41, op Bierg, L-8217 Mamer
- 2) **OPC partie II :**
 - OPTI HEDGE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
- 3) **FIS :**
 - ALVIS FUND SICAV-FIS, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
 - AVANA FIRST FEEDER S.A. SICAV-FIS, 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
 - BANKMED CEDAR FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
 - BELLECOUR CAPITAL, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
 - CURA FUND S.A. SICAV FIS, 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
 - DWS EURO HIGH YIELD BOND MASTER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
 - EURO 21 GLOBAL ASSURANCE, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
 - FOLEA S.A. SICAV-FIS I, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
 - HDB US REAL ESTATE OPPORTUNITY FUND, FCP-SIF, 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
 - HILUX SIF II, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
 - HILUX SIF III, 14, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
 - JURBISE SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
 - MATRIS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
 - NORIS MULTI INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
 - RURAL IMPULSE FUND II S.A., SICAV-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
 - SIRIUS INVESTMENT FUND SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
 - TARTAROS SICAV-FIS S.C.A, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
 - VOSTOK INVESTMENT OPPORTUNITIES FUND SIF, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

Les dix-huit organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été retirés de la liste officielle au cours du mois de juin 2010 :

- 1) **OPC partie I :**
 - ALLIANZ PIMCO LAUFZEITFONDS 2010, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
 - DEKA-EUROPASTRATEGIE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
 - DELBRÜCK BETHMANN MAFFEI MULTI INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
 - DWS 5% TARGET RETURN 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
 - KHC SELECTED FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
 - MERRILL DIAMOND FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
 - OP GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
 - ROBECO LIQUIDITY FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
 - SINOPIA GLOBAL FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
 - STRUCTURED FIRST, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
 - UNIGARANT: BEST OF EURASIA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- 2) **OPC partie II :**
 - NEW TECH VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- 3) **FIS :**
 - ALTIOR FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
 - AMANDA SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
 - MEDIATEL CAPITAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
 - MONT BLANC SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
 - OLIVIA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
 - RMB INTERNATIONAL SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

Retrait décidé par la CSSF

Une décision portant retrait de DYNAMIC DECISIONS SICAV-FIS de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés a été prise par la CSSF le 2 décembre 2009 en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés et lui a été notifiée en date du 4 décembre 2009. Les modifications du mois de décembre 2009 de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés avaient en conséquence fait mention du retrait de DYNAMIC DECISIONS SICAV-FIS.

En date du 31 décembre 2009, un recours a été introduit auprès du Tribunal administratif contre la décision de la CSSF de procéder au retrait de DYNAMIC DECISIONS SICAV-FIS de la liste officielle.

PLACE FINANCIERE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **149** (6 août 2010)

Somme des bilans : **EUR 813,674 milliards** (30 juin 2010)

Résultat avant provisions : **EUR 5,77 milliards** (31 décembre 2009)

Emploi : **26 293 personnes** (30 juin 2010)

Nombre d'OPC : **3 597** (17 août 2010)

dont 1 108 fonds d'investissement spécialisés (FIS)

Patrimoine global net : **EUR 2.010,637 milliards** (30 juin 2010)

Nombre de sociétés de gestion : **191** (6 août 2010)

(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Emploi : **2 233 personnes** (30 juin 2010)

Nombre d'entreprises d'investissement : **111** dont **11** succursales (10 août 2010)

Somme des bilans des entreprises d'investissement : **EUR 1,294 milliards** (30 juin 2010)

Résultat net provisoire : **EUR 138,861 millions** (30 juin 2010)

Emploi : **2 316 personnes** (30 juin 2010)

Nombre d'autres PSF : **109** (9 août 2010)

Somme des bilans des autres PSF : **EUR 22,75 milliards** (30 juin 2010)

Résultat net provisoire : **EUR 433,959 millions** (30 juin 2010)

Emploi : **3 484 personnes** (30 juin 2010)

Nombre de PSF de support : **78** (10 août 2010)

Somme des bilans des PSF de support : **EUR 971,750 millions** (30 juin 2010)

Résultat net provisoire : **EUR 25,28 millions** (30 juin 2010)

Emploi : **7 868 personnes** (30 juin 2010)

Nombre de fonds de pension : **15** (3 août 2010)

Nombre de SICAR : **229** (3 août 2010)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **25** (3 août 2010)

Nombre d'émetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence : **721** (3 août 2010)

Emploi total dans les établissements surveillés : **42 194 personnes** (30 juin 2010)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 560

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu